



Congrès de la FSU

Départemental :

Vendredi 15 novembre

Samedi 16 novembre

À Poitiers (Maison syndicale)

National :

Du 9 au 13 décembre 2019

à Clermont-Ferrand

sur le site de la FSU :

<http://www.fsu.fr/>

Cahier Spécial n°1 au supplément de «POUR» n° 218

- ▶ Rapport national d'activité
- ▶ Listes et textes d'orientation

Cahier Spécial n°2 au supplément de «POUR» n° 219

- ▶ Textes préparatoires avec les 4 thèmes



**J'ai un avis,
je l'exprime
donc je vote ! ...**



**Vous avez reçu le cahier spécial n°1
qui marque le début du chemin qui va conduire la
FSU à son 9ème congrès national.**

**Celui-ci se déroulera à Clermont-Ferrand
du 9 au 13 décembre 2019.**

Un-e adhérent-e, une voix

Chaque adhérent-e est appelé-e à se prononcer sur le rapport d'activité des trois dernières années : aboutissement d'un important travail de synthèse.

Cependant deux points n'ont pas fait consensus : vous êtes donc amené-es à vous exprimer sur deux «fenêtres» par point, l'un concernant l'analyse syndicale du mouvement « Gilets jaunes » et l'autre les actions inter-professionnelles. Ces fenêtres sont à retrouver dans le supplément congrès «Pour» n° 218 que vous avez reçu. (page 6 et 12)

Vous aurez également à vous prononcer sur l'orientation de la FSU pour les 3 années à venir en choisissant une des 5 orientations proposées par les différentes tendances reconnues à la FSU. Les instances délibératives, qu'elles soient nationales ou départementales, (congrès, conseil fédéral...) sont composées à partir du résultat de ce vote d'orientation. Dans notre département, seules 2 listes sont représentées : Liste nationale Unité et Action et Liste à l'initiative de l'Ecole Emancipée.

Une expression démocratique

Le vote direct des adhérent-es, est un des «fondamentaux» de la FSU... Alors forgez-vous une opinion et votez massivement !

A Poitiers le congrès départemental se tiendra sur une journée et demie, **les vendredi 15 et samedi 16 novembre 2019**, et se conclura autour d'un verre.

**Alors, votez ! participez aux débats !
Et venez nombreux et nombreuses au
congrès départemental quel que soit
Votre champ syndical !**

Soutien de la majorité départementale à la Liste nationale Unité et Action et sans tendance Pour un syndicalisme efficace, rassembleur et unitaire

Francette POPINEAU (SNUipp)
Svend WALTER (Snes)
Lise COURCIER (Snasub)
Gilles TABOURDEAU (SNUipp)
Magali ESPINASSE (Snes)
Didier ALBERT (Snes)
Fabienne LAÏNÉ (SNUipp)
Julien DUPONT (Snes)
Isabelle DUPONTEIL (Snics)
Matthieu MENAUT (SNUipp)
Béatrice COSSAIS (Snes)
Patrick LAÏNÉ (Snes)
Anne JOULAIN (Snesup)
Jacques LECOFFRE (SNUipp)
Charline MARTINET (SNUipp)
Sébastien CELLES (Snesup)
Martine CHABIN (SNUipp)
Stéphane CHANCEREL (SNUipp)
Françoise GARATE (Snes)
Michel BONTÉ (Snep)
Stéphanie BARRAU (SNUipp)
Yves JAMAIN (Snes)
Gisèle JEAN (Snesup)
Michel FOUQUES (SNUipp)
Valérie BOBIN (Snes)
Jacques GOUIN (Snes)
Pascale BALESTRAT (Snes)
Jean-Christophe ROY (SNUipp)
Sylvie GACHENARD (Snuas)
Hervé AGUILANIEDO (SNUipp)
Sébastien MOLLE (Snep)
David HELBERT (Snesup)
Julien MASSE (SNUipp)
Laurent CHEVREL (Snes)
Françoise SALARDAINE (Snesup)
Christian GEZE (Snep)
Annie GEZE (SNUipp)
José DUPUIS (Snes)
Bruno FERAL (Snes)
Karl JOULAIN (Snesup)
Marieke BREBION (SNUipp)
Serge GARATE (Snasub)
Patrick VILLARD (Snes)
Myriam LIEBY (SNUipp)

Plus que jamais besoin d'Unité et d'Action

Engagé-es pour un syndicalisme de propositions, de négociations et d'actions, nous appelons aujourd'hui les syndiqué-es à voter en faveur de la liste U&A et sans tendance. Vous lirez la profession de foi complète : « un regard lucide et sans complaisance sur la situation politique et sociale » et « nos orientations pour l'avenir » aux pages 14 et 15 du cahier spécial n°1 Supplément au « Pour » n°218.

Ce n'est pas un syndicalisme facile que celui qui refuse les postures et qui porte un regard exigeant et lucide sur les enjeux et la gravité offensive du néo-libéralisme. Nous avons la volonté de construire à partir du réel et chercher à élaborer les propositions et les actions avec les personnels en partant des réalités concrètes des métiers. Le courant majoritaire Unité & Action porte un syndicalisme d'unité et acte les avancées tout en étant capable de mobiliser pour dénoncer des insuffisances. Cela a été le cas par exemple sur la signature du protocole PPCR. C'est le cas aujourd'hui pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Ce syndicalisme a visée unitaire, pluraliste, rassembleur, offensif et ouvert aux autres courants de pensée, recherche la construction systématique de synthèse. Il est ouvert aux échanges et à la diversité des organisations syndicales de notre pays. Ce syndicalisme est indispensable dans un monde complexe et en mutation où les défis sociaux, économiques, écologiques et démocratiques sont si nombreux. Dans un contexte de politiques libérales où les remises en cause des droits des agent-es et des services publics par exemple sont si fortes. C'est cette orientation qui a permis de donner toute sa place à la FSU dans son champ comme dans le paysage syndical et social.

Le rassemblement le plus large sur des objectifs de transformation sociale, dans le respect du pluralisme, est au cœur du projet syndical qui nous a guidé jusqu'ici et qui doit continuer à guider la FSU. C'est ce sillon qu'il faut continuer à tracer **en votant pour le rapport d'activité et pour la liste Unité et Action et sans tendance.**

Nous appelons à voter pour la fenêtre B « contexte de ces 3 dernières années » page 6 et pour la fenêtre A de la partie « activité de la FSU dans les différents secteurs » page 12.

Votez massivement pour la liste nationale UA et Sans Tendance

Appel à voter pour la Liste à l'initiative de l'ÉE (Ecole Émancipée) Pour une FSU de lutte, pour une alternative au néolibéralisme !

Injustices environnementales et sociales se renforcent. La planète brûle et ce sont les populations les plus pauvres qui en sont les premières victimes. Dans le même temps, avec la contre-réforme des retraites, la réforme de l'assurance chômage, la destruction de la Fonction publique (FP), la remise en cause des droits démocratiques... la France est confrontée, comme l'Europe et le reste du monde, à la voracité des plus riches, des actionnaires et de celles et ceux qui les servent. Des mesures urgentes sont indispensables pour une autre répartition des richesses au service d'une société solidaire et d'une incontournable transition écologique.

Des mobilisations se développent. Au niveau international, les peuples prennent la mesure de l'urgence climatique et s'investissent, notamment la jeunesse, dans de fortes mobilisations. Le syndicalisme et la FSU doivent faire de la transition une question centrale, en défendant une bifurcation écologique juste socialement et qui s'attaque à la recherche effrénée du profit.

Au niveau national, le mouvement des Gilets Jaunes a constitué une opposition populaire durable au gouvernement et a participé à un renouveau des dynamiques de mobilisation.

Face à un gouvernement qui cogne fort, construire le rapport de forces est indispensable. Il est de la responsabilité du syndicalisme de travailler à la convergence des revendications et des mobilisations, tout en dénonçant la répression brutale dont les mobilisations font l'objet. Pour élever le niveau du rapport de forces : tout faire pour rassembler les colères sociales, faire converger les luttes, additionner les forces associatives, syndicales, politiques, qui permettront de construire un front d'opposition aux politiques ultra-libérales, et de leur faire ainsi échec.

Une FSU plus fédérale : L'utilité, l'efficacité et la légitimité syndicales se jouent au plus près des salarié-

es. Les coups portés au paritarisme vont considérablement modifier le rôle et l'action du syndicalisme. C'est avec les personnels, statutaires mais aussi précaires, dans les mobilisations que se jouera l'avenir. Parce qu'elle n'est pas qu'une addition de syndicats nationaux, et qu'elle ne peut se limiter aux champs de l'éducation, notre fédération doit être un outil efficace pour rassembler les combats et leur donner un cadre collectif fédéral. Cela passe par le développement de son pluralisme, de son aptitude à rassembler dans les différentes actions (AG, grèves...) et à proposer des alternatives. Elle doit aussi, de façon volontariste, relancer un travail résolu et permanent avec la CGT et Solidaires pour avancer dans un projet d'unification des forces syndicales de lutte et de transformation sociale. Elle doit intervenir au quotidien pour défendre les grands enjeux de notre société (retraites, climat, égalité des droits...).

De ce congrès doit sortir une FSU pluraliste, renforcée, nationalement et dans les départements et régions ; une FSU qui s'engage sans hésitation dans les mobilisations interprofessionnelles, dans la défense des droits et des libertés publiques, dans la dénonciation des violences d'État, dans la lutte contre toutes les discriminations (sexisme, racisme, LGBTIphobie).

Militant-es de l'ÉE 86, nous partageons les analyses et propositions de la tendance fédérale nationale Ecole Emancipée. Présent-es sur la liste nationale ouverte, ou la soutenant, nous appelons toutes celles et ceux qui se reconnaissent dans cette orientation à voter et à faire voter pour la liste « à l'initiative de l'École Émancipée »

Sur les points du rapport d'activité qui font débat, nous nous reconnaissons dans l'écriture des **fenêtre A sur le mouvement des Gilets Jaunes**, et **fenêtre B sur les actions interprofessionnelles**

Nadine Ahmed (SNES), Jacques Arfeuillère (SNES), Guy Aubarbier (SNEP), Yann Bailly (SNUipp), Marianne Baratto (SNES), Elise Baysse (SNES), Jean-Damien Bédiée (SNEP), Cécile Bennejean (SNEP), Frédérique Bertin (SNUipp), Cyril Berton (SNEP), Patricia Blandel (SNETAP), Sandra Bouquet (SNES), Michel Briand (SNESUP), Julien Caillaud (SNUipp), Pascal Canaud (SNES), Annick Colin de Verdière (SNES), Nadine Courilleau (SNUipp), Frédérique Delage (SNUipp), Pascale Desplebain (SNUipp), William Faugeroux (SNUipp), Samuel Fillaud (SNEP), Ophélie Gapin (SNEP), Charles Girault (SNUipp), Marie-Pierre Laurentin (SNEP), Dominique Leblanc (SNUipp), Sophie Le Mô (SNES), Séverine Lenhard (SNES), Véronique Leroy (SNASUB), Pascale Maudet (SNEP), Julie Millot (SNES), Françoise Renou (SNES), Valérie Soumaille (SNEP)...

Vote FSU : Mode d'emploi

Du 20 septembre au 11 octobre inclus, chaque syndiqué-e vote !

2 votes sont à exprimer sur le même bulletin :

- ▶ Un vote d'orientation national
- ▶ Un vote sur le rapport d'activité national de la FSU

Textes et listes de référence : Cahier spécial du supplément «POUR» n° 218

- ▶ L'orientation fédérale nationale (5 listes)
- ▶ Le rapport national d'activité fédérale plus 2 points qui font encore débat dans la FSU

En page 2 et 3, vous trouverez les orientations fédérales départementales proposées par les 2 tendances présentes dans notre département.

Ces textes ne sont pas **soumis à un vote départemental mais font partie intégrante du vote national.**

**Vous pouvez UTILISER LE BULLETIN DE VOTE
inséré dans ce bulletin**

C'est votre syndicat national qui organise le vote d'orientation fédéral.
Vous pouvez donc vous référer au bulletin de votre syndicat.

La FSU est statutairement organisée en syndicats nationaux, sections départementales et courants de pensée. Au plan départemental : la moitié des membres du Conseil Délibératif Fédéral Départemental (CDFD) est composée de représentant-es des syndicats nationaux existants dans le département, l'autre moitié étant désignée sur la base du vote des syndiqués, chaque courant de pensée présentant une liste de candidat-es sur la base d'un texte d'orientation.

C'est le résultat du vote d'orientation national qui déterminera la composition du Conseil Délibératif Fédéral Départemental (CDFD).

Qu'est-ce qu'un courant de pensée ?

Il s'agit d'un regroupement libre de syndiqué-es sur la base d'une orientation. C'est une originalité de notre syndicalisme, la FSU est la seule organisation construite sur la base de ce mode de fonctionnement.

Ce principe a été adopté au moment de la fondation de la FSU en 93 afin de permettre l'expression du pluralisme.

A la FSU, afin de préserver les courants minoritaires contre toute tentation hégémonique d'un syndicat ou d'un courant de pensée, les décisions sont adoptées à une majorité fixée à 70% des voix, aucun courant de pensée ne pouvant disposer de plus de 50% des mandats dans les instances statutaires.

Certains syndicats constitutifs de la FSU ne sont pas organisés sur ce modèle. C'est la raison pour laquelle le vote par courant de pensée n'est organisé qu'une fois tous les trois ans au niveau fédéral.

Le bureau fédéral 86

La FSU : 22 syndicats dans La Fonction Publique

Epa : Education Populaire de l'action socioculturelle et sportive

Snac : Affaires Culturelles

Snasub : Administration Scolaire, Universitaire et Bibliothèque

Snscs : Chercheurs Scientifiques

Sne : Environnement

Snep : Education Physique et Sportive

Snepap : Administration pénitentiaire

Snes : Enseignement Secondaire

Snesup : Enseignement Supérieur

Snetap : Enseignement agricole publique

Snics : Infirmier(e)s et Conseiller(e)s de Santé

Snpes/PJJ : Education Surveillée et Protection Judiciaire de la Jeunesse

Snpi : Personnels d'Inspection

Snuter : Agents Collectivités Territoriales

Snuas/fp : Assistant (e)s Sociaux de la Fonction Publique

Snuép : Enseignement Professionnel

Snuipp : Professeur des écoles, PEGC

Snuitam : interministériel des territoires, de l'agriculture et de la mer

Snup-Cdc : Personnels du groupe CDC (Caisse des dépôts)

Snupden : Personnels de direction de l'éducation Nationale

Snutefi : Travail, Emploi, Formation, Insertion

Supmae : Personnels du Ministère des Affaires

VOTE : Le bulletin de vote sera mis dans une première enveloppe vierge. Cette dernière sera ensuite insérée dans une deuxième enveloppe adressée à FSU 16 av du parc d'artillerie 86034 POITIERS Cedex avec au dos votre nom, prénom, catégorie ainsi que votre signature. Ce vote peut se faire par correspondance ou à la maison syndicale dans l'urne.